

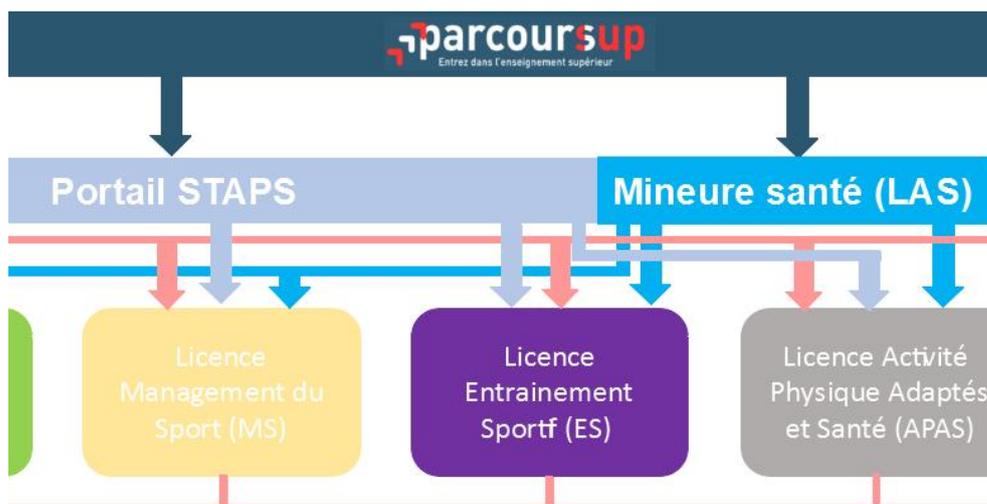
# Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS mention Education et Motricité



## Présentation

- Accessible en formation continue
- L3 Accessibles en alternance

La Licence STAPS s'appuie sur un portail commun en L1 qui permet aux étudiants de découvrir les différents domaines des métiers du sport. Dès la L2, les étudiants devront se spécialiser et choisir une des 4 mentions de licence possible à l'UPVD (EM, MS, ES, APAS) qu'ils suivront jusqu'en L3.



Témoignage de Marc Peytavi Betriu, diplômé d'une Licence STAPS

## Enjeux

Enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement éducatif. Le futur titulaire exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

1. Diagnostic et conception des interventions dans les activités
2. Conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement en s'adaptant aux publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs.
3. Maîtriser les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif et dialoguer et communiquer avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation.

## Organisation de la formation

L'UFR STAPS de Font Romeu, Université de Perpignan Via Domitia propose 4 mentions de licence (Education et motricité, Activités physiques adaptées et santé, management du sport et entraînement sportif). Dans le plan quadriennal précédent, ces 4 mêmes mentions existaient sous forme de 4 parcours.

**Durée**  
3 ans

**Volume horaire**  
1826h (dont 35% de travaux pratiques)

Stages, stages à l'étranger

## Lieu(x) de la formation

- Font-Romeu

## Public

### Niveau(x) de recrutement

- Bac

## Stage(s)

Non

## Renseignements

### Site du STAPS

**Responsable pédagogique**  
Lionel DEMBOURG  
Président de jury mention  
Education et motricité

**Administration**  
UFR STAPS - scolarité  
Tatiana PARY  
staps-f@univ-perp.fr  
04 68 30 01 51

**Direction de la Formation  
et de la Vie Universitaire  
(DFVU / BAIO) :**  
04 68 66 20 46  
baio@univ-perp.fr

<https://www.parcoursup.fr/>

Stage de 50h en L2 et de 50h en L3

### **Langues enseignées**

Anglais ou espagnol

**Volume des enseignements en langue étrangère : 72h**

### **Cursus à l'étranger**

L'UPVD est une université pluridisciplinaire à forte ouverture internationale et en particulier transfrontalière. Elle a développé plus d'une centaine d'accords de coopération internationale avec une trentaine de pays et 179 accords Erasmus+. Elle compte une formation labellisée Erasmus Mundus. A travers son Service des Relations Internationales (SRI), elle offre la possibilité à tous ses étudiants et à son personnel de participer aux grands programmes européens et internationaux.

### **Les échanges suivants ont été réalisés avec :**

ERASMUS+ : Université de Louvain (Belgique), Institut Nacional d'Educacio Fisica de Catalunya (Espagne), University of the West Scotland (Ecosse), Universidad de Zaragoza (Espagne),

### **Autres accords internationaux**

Universidad Autonoma de baja California (Mexique),  
Le Programme québécois d'échanges étudiants (PQÉÉ) du BCI  
Université de Lausanne (Suisse)

L'Université de Perpignan Via Domitia offre la possibilité d'effectuer une période d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de la formation pendant un à deux semestres. Cette période est reconnue comme partie intégrante du cursus pour l'obtention du diplôme.

<https://www.univ-perp.fr/fr/partir-etudier-a-letranger>

### **Projets tutorés**

Les étudiants suivent un stage en binôme sous la tutelle d'un enseignant (établissement EPLE sous contrat d'état, collège ou lycée). Éventuellement en école élémentaire si l'étudiant souhaite s'orienter vers le concours du CRPE. Ce stage en immersion avec une (ou plusieurs) classe pour un volume horaire de 50h et le suivi de 2 cycles complets d'apprentissage dans 2 APSA de champs différents devant permettre aux étudiants de se confronter aux exigences réelles de la discipline EPS. L'objectif principal pour l'étudiant étant de se conforter dans le choix de carrière.

### **Modalités de contrôle des connaissances**

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

### **Nombre de crédits ECTS**

180 ects

## **Admission**

### **Candidature**

#### **Modalités de candidature**

#### **Niveau**

Être titulaire du baccalauréat  
Être titulaire du Diplôme d'Accès d'Entrée à l'Université (DAEU)  
Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

#### **Modalités d'admission**

L'ensemble des dossiers sera ordonné au regard de l'adéquation entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les 4 domaines de compétences attendues, complétés par la fiche Avenir.

#### **LES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION POUR ÉTUDIER LES VOEUX**

La fiche Avenir : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)

Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :

Domaine des compétences scientifiques (30 points)

Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)

Domaine des compétences sportives (30 points)

Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)

Compte tenu des capacités d'accueil de chaque établissement STAPS, la plateforme parcoursup fait automatiquement parvenir une réponse « En attente » aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.

Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études seuls les 4 domaines de compétences seront évalués

- **Admission en L1 via la plateforme Parcoursup**

Admission en L2 et L3 à l'appréciation de la commission pédagogique

- E-candidat
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader
- Maquettes avec modalités de contrôle des connaissances

## Et après ?

### Poursuites d'études

- Master MEEF (Métiers Enseignement de l'Education et de la Formation),
- Formation CAPEPS,
- Concours CTAPS (Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives),
- Tous concours accessibles avec une L3 (pompier, police, gendarmerie...).

### Débouchés/métiers

- Devenir professeur des écoles ou professeur d'EPS fonctionnaire (via master MEEF + concours)
- Devenir professeur des écoles ou professeur d'EPS contractuel : école maternelle, élémentaire, collège et lycée (professionnel ou technique),
- Salarié autoentrepreneur avec la carte professionnelle L3EM, pour des mairies ou collectivités territoriales par exemple. Ceci peut englober de nombreux cas étant donné que la fiche RNCP de la formation éducation et motricité stipule "Encadrement et enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes (entre 18 et 29 ans),
- Pompier professionnel, gendarmerie, police...

## Accompagnement à la réussite

Cellule des Étudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers (EBPP)

La cellule des Étudiants à Besoins Pédagogiques Particuliers (EBPP) accompagne les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les artistes de talent, et tout autre public à besoins pédagogiques spécifiques.

Ces étudiants peuvent ainsi bénéficier d'accompagnements personnalisés adaptés à leurs besoins leur permettant de réussir leurs études.

<https://www.univ-perp.fr/fr/etudiants-a-besoins-pedagogiques-particuliers>

## Programme

Téléchargez les maquettes pour connaître le détail des semestres

Attention toutes les disciplines ne sont pas ouvertes chaque année, rapprochez vous du STAPS pour plus de renseignements



Licence 1 Portail STAPS (Option santé)

Licence 2

Licence 3



**UPVD**

**UFR Sciences et  
Techniques des Activités  
Physiques et Sportives**  
7, av. Pierre de Coubertin  
66120 Font Romeu

**Source du document**  
<https://ksup2pro.univ-perp.fr/>